



DECISION N° 2023-683

Procédures adaptées relatives à des prestations de service et d'animation pour les maisons de quartier de la Ville de Perpignan du territoire Sud pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2023.

Direction des Maisons de Quartier

Le Maire,

Vu l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux délégations de pouvoir susceptibles d'être consenties au Maire par le Conseil Municipal,

Vu les articles L2122-23 et L2122-18 relatifs aux subdélégations susceptibles d'être consenties par le Maire aux Adjointes et/ou Conseillers Municipaux,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 3 juillet 2020, donnant délégation de pouvoir au Maire pour les matières énumérées dans l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté du Maire en date du 28 juin 2021 portant subdélégation de signature à Monsieur François DUSSAUBAT, Adjoint au Maire

Considérant qu'au terme de consultations organisées selon la procédure adaptée en application des articles : L2123.1 et R2123.1-3° du Code de la Commande Publique (CCP), il convient de conclure un marché pour les activités indiquées ci-dessous couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 pour les maisons de quartier du territoire Sud.

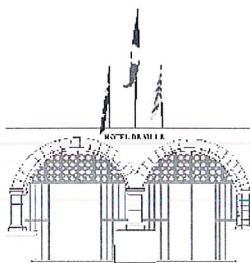
DECIDE

ARTICLE 1^{er}

De retenir, après analyse, dans le cadre des activités des maisons de quartier du territoire Sud pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023, les prestations de service et d'animation présentées ci-après, **pour un montant total de 26 013 € TTC :**

1/ Centre historique Rose Gimenez

- **Gestion des émotions** par Chloé Thomas de Constance Yoga, 24 avenue du Général de Gaulle, 66000 Perpignan, pour un montant de **720 € TTC**. Ces ateliers au nombre de 12, organisés du 18 janvier au 8 juin 2023 pour

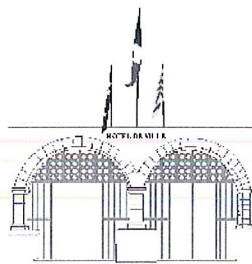


un groupe de 10 personnes, permettent d'apprendre à gérer ses émotions de façon ludique, de prendre du temps pour soi et de lâcher-prise notamment pour les mamans.

- **Favoriser la communication et la gestion des émotions parentales** par Stéphane Laurent, Parent éveillé, Coraux E 137 avenue du Pontarrou, 66140 Canet-en-Roussillon, pour un montant de **825 € TTC**. Ces ateliers au nombre de 5, organisés de février à juin 2023 hors vacances scolaires pour un groupe de 10 personnes, permettent une meilleure gestion des difficultés rencontrées de tout ordre dans le quotidien des familles, éviter les conflits, le burn-out, l'épuisement physique, trouver un juste équilibre entre la vie professionnelle et la vie familiale.
- **Sport adapté** par Vanessa Olive, rue du Docteur Bouillaud, 66000 Perpignan, pour un montant de **1 520 € TTC**. Ces 38 séances, organisées du 10 janvier au 23 juin 2023 pour un groupe de 20 personnes adultes, permettent aux usagers d'évacuer certains stress de la vie quotidienne, de s'oxygéner l'esprit et de s'ouvrir au monde pour mieux s'épanouir.
- **Sport santé** parent-enfant pour 10 personnes, par Vanessa Olive, rue du Docteur Bouillaud, 66000 Perpignan, pour un montant de **480 € TTC**. Douze séances sont organisées entre le 11 janvier et le 28 juin 2023. L'objectif est de sensibiliser sur les questions de santé à travers le sport, et comprendre les incidences sur les comportements dans la vie quotidienne.
- **Garder son autonomie** (mémoire) par l'association Animation sport emploi 66, Chambre de l'agriculture, 19 avenue Grande-Bretagne, 66000 Perpignan, pour un montant de **864 € TTC**. 18 ateliers sont organisés entre le 18 janvier et le 21 juin 2023 afin de garder son autonomie et sa qualité de vie.

2/ Mailloles

- **Stylisme, création textile** par l'association Le prince charmant n'existe pas, 38 avenue de la Pierre droite, 66240 Saint-Estève, pour un montant de **3 192 € TTC**. Les objectifs de ces 42 ateliers de deux heures ouverts du 6 janvier au 16 juin 2023 à un public adulte sont le développement durable, la mise en avant de compétences techniques autour de la couture, du stylisme pour une optique d'insertion professionnelle, de prise d'autonomie et d'initiative dans la vie de tous les jours.
- **Jeux parents / enfants** par Julien Sergeant de l'association L'Atelier Robinson, 1 rue de l'Espérance, 66450 Pollestres, pour un montant de **1 875 € TTC**. 7 ateliers de ludothèque parents / enfants par mois sur la période du 15 janvier au 21 juin 2023 et 1 atelier de jeux géants en bois pour la fête de quartier organisé en juin 2023 pour un groupe illimité de personnes favorisant la place du jeu au sein de la famille.
- **Eveil pour jeunes enfants de 0 à 6 ans** par Nuria Palé Fillatreau de l'association Jocs de llenga d'aquí, 8 rue des Pervenches, 66180 Villeneuve-de-la-Raho, pour un montant de **1 500 € TTC**. Ateliers de 12 séances du 19 janvier au 22 juin 2023 de petite enfance avec des activités récréatives et de loisirs lors de la fête de quartier en juin 2023 et dans le cadre de l'évènement Viens jouer (DAEE) pour un groupe de 25 à 30 personnes.

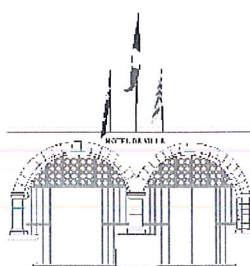


3/ Saint-Gaudérique

- **Aéroboboxe** par l'association Cardio boxe, 3 rue Louis Torcatis, 66690 Saint-André, pour un montant de **500 € TTC**. 10 séances organisées du 9 février au 27 avril 2023 pour un groupe de 10 à 12 personnes pour la découverte de la boxe liée à la danse.
- **Art plastique** par l'association Aracabes, Sophie Culot, 20 rue des Romarins, 66330 Cabestany, pour un montant de **600 € TTC**. Cinq séances de février à juin pour 15 personnes pour enrichir la création et l'imaginaire des familles qui peuvent s'exprimer, éveiller leur curiosité intellectuelle et enrichir leur culture personnelle.
- **Eveil musical** par Kim Critchell, musicothérapeute clinicienne, de l'association Du son pour soi, 33 rue des Remparts, 66300 Passa, pour un montant de **500 € TTC**. Dix séances, du 9 février au 22 juin 2023, pour un groupe de 10 personnes permettent la découverte d'éveil musical pour un public parents / enfants de moins de trois ans, dans le cadre de l'action de soutien à la parentalité.
- **Hip-hop** par l'association Influences, Francky Corcoy, 31 boulevard Nungesser et Coli, 66000 Perpignan, pour un montant de **480 € TTC**. 10 séances sont proposées pour faire découvrir aux parents et à leurs enfants la danse hip-hop, de respecter les règles dans cet art de rue, de créer des liens en dehors de la maison, de renforcer la relation dans la cellule familiale et favoriser la socialisation.
- **Thé dansant** par l'association Festi'show, 8 impasse Touchagues, 66530 Clair, qui organise cette animation une fois par mois, de mars à décembre 2023, pour un public adulte de 30 à 50 personnes, pour un montant de **2 000 € TTC**.
- **Jardinage** par l'association Collines des rêves, rue de l'Etang, 66500 Los Masos, pour un montant de **1 601 € TTC**. Les sept ateliers organisés de mars à juin 2023 selon un calendrier arrêté, concernent un groupe de 15 personnes dans le but de faire découvrir aux parents et à leurs enfants le jardinage (le travail de la terre, les semis, les récoltes, le respect des saisons et de l'environnement).
- **Atelier sophrologie** par Mélanie de Carvalho, sophrologue, Sophroconnect, 14 route de Perpignan, domaine d'Aguzan, 66240 Saint-Estève, pour un montant de **1 440 € TTC**. Ces 10 ateliers, organisés de mars à décembre 2023 pour un groupe parents / enfants et adultes de 10 personnes, dans le cadre de l'action de soutien à la parentalité, permettent de favoriser les liens parents / enfants, découvrir la sophrologie et ses techniques, développer et valoriser les compétences parentales, favoriser la communication bienveillante intra et inter-familiale, favoriser la mixité, permettre aux familles l'accès aux loisirs dans un environnement ludique, interactif, développer ses propres capacités de concentration et de récupération et favoriser la confiance en soi et la gestion des émotions.

4/ Saint-Martin

- **Couture** par l'association Le prince charmant n'existe pas, 12 rue du Chalet, 66240 Saint-Estève, pour un montant de **1 955 € TTC**. Ces 14 ateliers, organisés du 6 février au 26 juin 2023 pour un groupe de 12 personnes, favorisent l'apprentissage de la couture avec la fabrication d'objets et de



vêtements pour permettre la réalisation d'un défilé et d'un troc habits, créent des liens sociaux entre les participants, génèrent du bien-être, de la confiance en soi, développent la créativité et l'épanouissement social.

- **Hip-hop** par la compagnie Troupuscule du Théâtre du possible, 1 boulevard Nungesser et Coli, 66000 Perpignan, pour un montant de **750 € TTC**. 10 séances sont proposées pour faire découvrir aux parents et à leurs enfants la danse hip-hop, de respecter les règles dans cet art de rue, de créer des liens en dehors de la maison, de renforcer la relation dans la cellule familiale et favoriser la socialisation.
- **Jardinage** par l'association Collines des rêves, rue de l'Etang, 66500 Los Masos, pour un montant de **2 486 € TTC**. Les sept ateliers organisés du 1^{er} février au 21 juin 2023 concernent un groupe de 25 personnes dans le but de faire découvrir aux parents et à leurs enfants le jardinage (le travail de la terre, les semis, les récoltes, le respect des saisons et de l'environnement).
- **Ateliers scientifiques et techniques autour de l'eau dans le cadre du festival de l'eau 2023** à destination d'un public parents / enfants, en deux séances le 15 mars pour un groupe de 25 personnes, par l'association Les Petits débrouillards Occitanie, 49 boulevard Berthelot, 34000 Montpellier, pour un montant de **390 € TTC**.
- **Atelier d'expression orale en français à travers le théâtre** à destination d'un public adulte. Les 15 séances sont organisées du 14 mars au 4 juillet 2023 pour un effectif de 15 personnes par l'association Compagnie Troupuscule Théâtre des Possibles, 31 boulevard Nungesser et Coli, 66000 Perpignan, pour un montant de **1 710 € TTC**.
- **Qi gong** par Magali Aggery du groupement d'employeurs professionnels Profession Sport et Loisirs Pyrénées-Orientales, 19 avenue Grande-Bretagne, 66000 Perpignan, pour un montant de **625 € TTC**. Ces 12 séances, organisées du 6 avril au 7 juillet 2023 pour un groupe de 20 personnes adultes, permettent de favoriser le lien social, la mixité des populations, de développer l'accès à l'activité physique et sportive et de faciliter l'inclusion sociale.

Soit un total de 26 013 € TTC.

ARTICLE 2 :

Monsieur le Directeur Général des Services,
Monsieur le Directeur Général Adjoint des Services,
Monsieur le Receveur Municipal,

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera portée à la connaissance du Conseil Municipal.

Fait à Perpignan, le **03 JUIL. 2023**

ID Télétransmission : 066-216601369-20230703-174759-AU-1-1

Accusé reçu le : **03 JUIL. 2023**

Affiché le : **03 JUIL. 2023**

M. François DUSSAUBAT, Pour le Maire par subdélégation l'Adjoint

